

Etaient présents : Mme Guégano, Jeanneau, Lavergne et Vignette (enseignantes) ; Mmes Allard, Candelier, Quintas, Raynier (APEED) ; Mmes Birello et Jorge (Municipalité) M. Ferkai (ALAE)  
Mme Marrou (IEN) et M. Lagorce (Maire) sont excusés

### Rappel du fonctionnement du conseil d'école

Sa composition, son fonctionnement, ses attributions La directrice précise qu'elle établit l'ordre du jour en tenant compte des demandes des participants. Elle souhaite donc avoir les questions 10 jours avant le conseil d'école.

### Règlement intérieur

Lecture puis passage au vote. Le règlement est adopté à l'unanimité

### Organisation du temps scolaire

Nous avons constaté que les enfants sont plus concentrés le matin, les grands sont fatigués en fin d'après-midi et la pause méridienne est trop longue.

Nous nous sommes concertés avec les collègues de l'école élémentaire et nous proposons les horaires suivants :

Matin : 8h45- 11h45 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis. Soit 3h le matin à la place de 2h45.

Après-midi : 13h45-16h soit 2h15 à la place de 2h30 avec une pause méridienne de 2h. Il faudra augmenter la durée de la garderie du mercredi de 11h45 à 12h30 et prévoir un conseil d'école extraordinaire avant le 12 janvier.

### Organisation de l'école

#### Effectif et répartition des élèves

Classe de Mme LAVERGNE	7 MS et 17 GS soit 26 élèves
Classe de Mme VIGNETTE	8 MS et 17 GS soit 27 élèves
Classe de Mme JEANNEAU	8 PS et 19 MS soit 27 élèves
Classe de Mme GUEGANO	28 PS soit 28 élèves
	TOTAL 108 élèves

En ce qui concerne la répartition des élèves, nous avons tenu compte de plusieurs critères : le nombre d'élèves par classe ; équilibre fille/garçon dans chaque classe ; l'âge des élèves afin que dans chaque niveau de classe, il y ait des enfants nés au début et à la fin de l'année. Nous avons également tenu compte du comportement et avons séparé certains enfants. Nous avons aussi tenu compte des compétences des élèves pour avoir des classes hétérogènes.

#### Organisation de l'école en raison de la pandémie de Covid-19

Nous avons organisé l'école en deux groupes : les 2 classes de PS-MS ensemble et les 2 classes de MS-GS ensemble afin de limiter le brassage des élèves, la distanciation physique n'étant plus obligatoire. L'utilisation des jeux de cour et de la salle de jeux a été organisée sur 2 jours pour un groupe et 2 autres jours pour un autre groupe, le mercredi étant jour tampon. Les gestes barrière continuent d'être appliqués : lavage des mains, port du masque pour les adultes, nettoyage et désinfection des locaux une fois par jour. Chaque classe a une porte dédiée pour les entrées et les sorties. Suite aux travaux d'agrandissement, la cour est petite pour accueillir 4 classes donc nous maintiendrons les groupes de récréation pour toute l'année scolaire quel que soit l'évolution du protocole sanitaire.

#### Aide aux élèves en difficulté et RASED ; Equipe Educative

Pour les élèves présentant certaines difficultés, une aide personnalisée peut-être mise en place dans le cadre de l'APC. Les familles sont contactées par l'équipe pédagogique.

Notre école n'est pas prioritaire pour les interventions du RASED. Le poste de Mme Laura Carcenac (psychologue scolaire) a été reconduit sur le secteur 3 (Colomiers - Daux - Mondonville). L'équipe éducative rassemble l'ensemble des personnes qui interviennent auprès d'un enfant (parents, enseignants, autre,...) pour réfléchir (et pas pour décider) aux modalités à proposer pour la suite de la scolarité. L'équipe éducative peut être demandée par les parents mais est plus souvent à l'initiative de l'école. Les parents ont été rencontrés au préalable par l'enseignante.

#### L'APC

Des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) auront lieu de 11h45 à 12h25 les mardis et jeudis. Ce temps, en groupe restreint d'élèves, permettra soit une aide aux élèves en difficulté d'apprentissage, soit la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école. Compte-tenu de la pandémie, nous ne mélangeons pas les élèves, chacun reste avec son enseignante.

#### Projet d'école

Actions prévues dans le projet d'école pour 2018/2022 :

Axe 1 Continuité des apprentissages (axe obligatoire) : la liaison inter cycles GS/CP ; l'accueil des nouveaux élèves (portes ouvertes et rentrée échelonnée) ; décloisonnement ; une démarche pour aider les élèves à agir, s'exprimer, comprendre : nous allons travailler à l'aide d'albums à jouer pour que les élèves se mettent à distance de l'action pour comprendre, s'exprimer, élaborer des règles de jeux ou des séquences d'actions.

Axe 2 Action éducatrice le projet « Moi et les autres » qui se décline en 3 fiches : se présenter ; se représenter (le schéma corporel) et coopérer (jeux en EPS et sur plateau)

Axe 3 Ouverture de l'école : spectacles, sorties, activités avec la médiathèque

Certaines actions ne peuvent être mise en place en raison de la pandémie (ex : décloisonnement)

Nous devons rédiger un nouveau projet d'école pour la période 2022/2026 mais la rédaction est reportée d'un an, il nous ait demandé de rédiger un avenant pour 2022-2023.

#### Spectacles, sorties 1<sup>er</sup> trimestre

Spectacle « Cochon frères construction » par la compagnie Billenbois le vendredi 3 décembre à 10h et 10h30, un spectacle par groupe dans la salle des fêtes. Un spectacle musical : Le petit train du bonheur en février et un sur l'environnement : Lucine et Malo en mai. Les sorties sont en cours de réflexion : peut-être le parc des tortues et faire revenir l'animation sur les chiens (que faire en présence d'un chien inconnu).

### Mesure de sécurité

Le plan Vigipirate est maintenu. Il implique la communauté éducative et demande une vigilance quotidienne. Nous vous demandons de respecter les horaires de l'école, **le portail sera fermé à clé de 9h05**. Nous avons affiché les numéros à appeler si nécessaire.

#### Exercice incendie

Il a eu lieu le jeudi 30 septembre

#### PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Exercice attentat-intrusion lundi 18 et mardi 19 octobre Il s'agit d'évacuer les locaux et de se cacher dans le lotissement après s'être entraîné en classe. Pour éviter le brassage, il y a eu 2 exercices : groupe 1 puis groupe 2. Dans l'ensemble ça s'est bien passé. Certains ont du mal à rester silencieux et à se cacher. Chez les petits, certains ne courent pas.

### Bilan de la coopérative scolaire

Nous avons démarré l'année 2020/2021 avec un solde positif de 5632,27€. Ce solde comprend la subvention municipale de 2140€ reçue en juin. Nous avons reçu une subvention de l'APEE de 1680,00€ versée fin septembre. Les familles ont participé à hauteur de 1191 euros. La vente des calendriers a rapporté 230 euros. La vente des photos 1213,70 euros. Le marché de Noël a rapporté 513,20 euros (vente de calendriers 230€) et de mugs (283,20€). Nous avons dépensé en activités éducatives 4088,19 euros (dont 720€ en spectacle -joué 2 fois pour respecter le protocole covid-19-, 600 euros pour l'animation MédiaCanin, 1678,80 euros pour des jeux et du matériel EPS le reste en achats divers pour les classes). Nous avons décidé d'accorder 350€ par classe pour acheter des jeux. Nous avons adhéré à l'OCCE (organisme central de la coopération à l'école) pour 248,85€ (adhésion et assurance). Nous démarrons l'année 2021/2022 avec un solde positif de 7639.67€. Ce solde comprend la subvention municipale de 2020 € reçue en juillet.

### Cadeau et goûter de Noël

Cadeau : Comme d'habitude, nous souhaiterions commander des jeux pour les classes.

Le goûter : compte-tenu du protocole sanitaire, il pourra avoir lieu dans chaque classe

### Travaux et demande de matériel

Les travaux d'agrandissement de l'école et de construction du préau devraient être terminés pour la rentrée de janvier. Il serait judicieux de doter l'école d'un interphone. Réponse de la mairie : ce n'est pas prévu actuellement. Avoir un interphone par classe permettrait à la maîtresse de la classe de s'occuper de ses élèves Le toboggan n'est pas utilisable actuellement, le sol souple étant abimé. Il sera remis en service le plus rapidement possible.

### Questions diverses

La directrice signale que ce n'est pas le rôle du conseil d'école de traiter les problèmes particuliers. Elle aimerait que les parents qui ont un problème contacte l'enseignante et /ou elle-même afin de trouver une solution avant de s'adresser à l'APEED et qu'elle découvre les faits dans les questions du conseil d'école.

Bancs : Il y a des bancs dans la cour mais les enfants aiment jouer par terre. L'installation d'un banc de l'amitié doit faire l'objet d'un projet peut-être une action du prochain projet d'école ?

Sieste des MS : la salle de jeux est trop petite pour accueillir tous les MS. Nous l'avons réservée aux enfants qui s'endorment avec distanciation entre les 2 groupes de brassage. Les autres se reposent dans les classes de Mme Guégano et Vignette.

Retour des PS à 14h : cela peut s'envisager de manière exceptionnelle. L'intérêt de l'enfant doit primer. A cet âge ils ont besoin de se reposer. Il est impossible de coucher un enfant à 14h, cela réveille les autres. Les parents doivent prendre contact directement avec l'enseignante pour ce genre de demande.

Photos de classe : en mai-juin comme d'habitude

Chaussons dans toutes les classes : C'est un choix pédagogique qui n'est pas partagé par toutes les enseignantes. En PS, cela prend beaucoup de temps car les enfants sont peu autonomes.

Tabliers pour les activités salissantes : ils sont fournis par l'école mais des accidents restent possibles.

Projet en relation avec la bibliothèque : Après les vacances de Toussaint, visite aux PS/ MS, accueil des MS/GS. Lectures de Noël pour les classes et un voyage lecture sur le thème des sentiments prévu de janvier à avril.

Les Parois entre les WC : elles sont toutes posées

Poches de linge sale dans les cartables plutôt qu'accrochées à l'extérieur : Nous faisons cela pour plusieurs raisons : les cartables sont souvent trop petits ; il ne nous semble pas hygiénique de les mettre avec doudous et gouters ; cela permet aux parents de voir immédiatement qu'il y a du linge sale (linge oublié dans les cartables plusieurs jours) Pigeons morts dans les cours : les employés municipaux passent tous les jours vérifier dans la cour.

Fêtes des écoles : celle des 20 ans concernera l'école élémentaire l'année prochaine, elle s'est installée dans les locaux en septembre 2002. Fête des écoles : Vendredi 1<sup>er</sup> juillet. Est-ce judicieux de mélanger les 2 écoles ?

Autorisation ? Contraint sanitaire ? Jeux pas forcément adaptés aux maternelles. Beaucoup d'interrogations à voir lors du prochain conseil d'école.

### Questions concernant l'ALAÉ et le centre de loisirs de Bouconne (réponses données par le directeur de l'ALAÉ)

Collation du matin : Les parents remercient les animateurs qui la donnent aux enfants qui arrivent tôt.

Communication directe avec les parents : un envoi à 280 parents demande du temps. Les photos sont envoyées à Mme Boivin qui les mettra sur le Facebook de la mairie.

Sorties soins entre midi et deux : Possibilités de sorties exceptionnelles (orthophoniste, ...). Le protocole complique les choses. L'encadrant se détache pour préparer l'enfant, l'accompagner, faire signer la décharge (sauf suivi régulier). Cela représente 10 minutes où l'encadrant ne s'occupe pas de son groupe et le laisse à un collègue.

Augmentation tarifs ALAÉ/cantine : les parents auraient aimé être informés avant. Ils souhaiteraient une note dans les documents de la rentrée afin d'être informés des tarifs. Cette augmentation des coûts est liée au covid-19 ; les protocoles ont impliqué plus de personnels.

Changement d'organisation suite aux nouvelles mesures sanitaires : réflexion en cours.

Agrandissement de l'ALAÉ: les travaux concernent la maternelle (2 salles de classe). Les enseignantes souhaitent en utiliser une pour mettre en place une BCD, y installer le TBI.

Cantine trop bruyante (mesures du volume sonore prévues ?) : il y a beaucoup de bruit au moment des transferts dans le hall. Dans la cantine, les animateurs gèrent leurs tables pour arriver à faire baisser le bruit, à canaliser le groupe.

Tester le repas cantine : en lien avec la commission menus. A prévoir avec le contexte sanitaire.

Annuler la cantine par mail : Plateforme d'inscription en cours.

Serviettes en tissu à la cantine : avec le contexte sanitaire, ce n'est pas possible. Les serviettes papier sont biodégradables.

Enfants forcés de finir leur assiette : l'enfant n'est pas forcé mais il doit goûter le plat pour vraiment savoir s'il aime ou pas. Les parents peuvent aller voir le directeur de l'ALAÉ afin d'en parler, ils peuvent fournir une attestation afin de demander à ce que leur enfant ne goûte pas. Les portions sont adaptées à l'âge des enfants, ils peuvent être resservis s'ils ont encore faim.

Respect des PAI alimentaires : l'information des adultes encadrant les enfants sera renforcée.

Affichage de la liste des enfants inscrits à Bouconne le mardi avant 16h30 : cette liste est affichée à l'ALAÉ mais elle arrive après 16h30. Prendre contact avec Bouconne afin d'améliorer le fonctionnement du logiciel et avoir la liste plus tôt. Afficher la liste sur la porte de l'ALAÉ pour que les parents la voient le mercredi matin. Cet affichage est nécessaire pour la vérification.

La présidente  
Nadine GUÉGANO

La secrétaire  
Véronique LAVERGNE